la NOTE de Mantes-la-Ville

Edition Spéciale
Déminage de la bombe
4 pages centrales

N° 63 - Janvier-Février 2009

www.mairie-manteslaville.fr

Vivre à MLV ! P. 2

Portrait de deux Nakmuay

Sortir P. 4-5

La vie devant soi
Stéphane Guillon

MLV affiche ses projets P. 10

C'est parti pour le pôle aquatique

DOSSIER P. 6-9

Mantes-la-Ville bouge pour ses jeunes

Bonne année à tous !

2009

Mantes-la-Ville

Donnons un sens à notre vie, partageons nos différences

La boxe thaïlandaise devient mantevilloise

Notre commune compte d'ores et déjà deux Nakmuay (boxeurs thaïlandais) de talent : Sofiane El Amri et Rachid Bouzid. Portrait de ces champions.

Sofiane El Amri est natif de Mantes, il a grandi dans le quartier des Merisiers Plaisances. Après s'être essayé pendant plusieurs années au full contact, il a rejoint le *mantes 78 muaythaï club* voilà 3 ans.

Il est champion de France classe D et à partir de cette saison, il va disputer le championnat de France classe B (anti-chambre du cercle fermé des pros). Cet été, dans le cadre d'un stage intensif de 5 semaines en Thaïlande organisé par le club, Sofiane a combattu au stade mythique du Radja à Bangkok.
Il s'agissait d'un combat d'encadrement contre un Italien qu'il a battu aux points. Sofiane est ambitieux et aimerait engager une carrière pro. D'autre part, il a en vue les prochains Jeux Olympiques à Londres puisque sa discipline pourrait devenir olympique. Il aimerait aussi défendre les couleurs mantevilloises et d'après lui, beaucoup de jeunes de son quartier souhaiteraient s'adonner à la discipline.
Il a d'ailleurs pu le vérifier lors du stage de découverte organisé pendant les vacances de Pâques et dont il a été un des animateurs avec Rachid Bouzid.
Un nombre important de jeunes s'était déplacé pour s'initier à cet art martial ancestral.
Il a accueilli avec beaucoup de fierté l'octroi par la Mairie de deux créneaux pour le muaythaï et kick boxing à Mantes-la-Ville.
Sofiane et Rachid sont également très engagés dans l'animation de stages et d'actions diverses autour du muaythaï organisées par le club (stages dans les quartiers sensibles, réussite éducative,...). Ils envisagent de se former à la pédagogie en préparant le diplôme d'instructeur fédéral.

Rachid Bouzid est également de Mantes-la-Ville et se dit très attaché à la commune.
Il a débuté le muaythaï en même temps que son collègue de club Sofiane. Il a été vainqueur de la coupe de France classe D, moins 60 kg, et sera également engagé dans le championnat de France classe B pour cette saison.
Il aimerait voir se développer dans sa ville cette discipline dont il dit qu'elle est essentielle dans son équilibre de vie.
Son souhait serait de pouvoir combattre devant son public dans le cadre d'un gala.
Il essaye de vivre au maximum sa passion malgré un travail et des horaires difficilement conciliables avec les exigences d'une pratique de haut niveau.
Il partage également la satisfaction de Sofiane de voir la ville encourager leur désir d'implanter leur discipline à Mantes-la-Ville.
Un nouveau club de muaythaï et kick boxing vient de voir le jour le *boxing club mantes 78* dans lequel nos deux mantevillois seront très engagés.

Bonne chance à tous.

Mantes-la-Ville
Un accord durable

Un nouveau logo pour Mantes-la-Ville

Mantes-la-Ville change de visage au fil des jours. De nombreux projets voient régulièrement le jour dans la plupart des quartiers, d'autres sont appelés à naître dans les années à venir, avec toujours le souci d'un respect de l'environnement.
Dans ce contexte de développement économique, social ou bien encore culturel, l'identité visuelle créée dans les années 90 ne correspondait plus à l'image en devenir de la commune.
Le logo choisi offre un visage souriant et des courbes dynamiques. Les deux notes permettent de conserver l'identité musicale de la ville. Enfin, par son slogan *un accord durable*, c'est toute la volonté environnementale qui est définie.

Sommaire

P.4-5/ **Sortir**

P.6-9/ **Dossier**

Mantes-la-Ville bouge pour ses jeunes

P.10-11/ **Mantes-la-Ville affiche ses projets**

C'est parti pour le pôle aquatique

Domaine de la Vallée … vers la fin du chantier

P.12/ **Tribune libre**

P.13/ **Infos pratiques**

P.14-15/ **Rétrospectives en images**

NOTE de Mantes-la-Ville est éditée par la Mairie de Mantes-la-Ville
Place de la Mairie - 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 30 98 55 49

Directeur de la publication : Monique BROCHOT
Rédaction et Maquette : Monique BAUSSET, Marie-Christine HARMAND, Damien PFISTER
Photos : Service communication, X
Conception Graphique : Mine de créa

Impression : Lescure Théol
Tél. 02 32 77 32 40
Tirage : 9 000 exemplaires

Ce journal est édité sur papier recyclé

Edito

Chères Mantevilloises, Chers Mantevillois,

Tradition oblige, je commencerai par vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2009. Que vos projets collectifs et individuels avancent et que cette année encore, notre belle ville continue à changer.
Avant de parler d'avenir, je voudrais faire un retour en arrière sur ces derniers mois. Déjà 9 mois et que de chemin parcouru ! Comme promis dans nos engagements de campagne :
- la crèche collective a été ouverte au public pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents ;
- nos sportifs bénéficieront de nouveaux équipements sur le site du stade Aimé Bergeal ;
- notre piscine verra le jour sur le site de Mantes Université ;
- un programme triennal de voirie a été voté et débutera dès le premier semestre 2009…

Je voulais également souligner le civisme des habitants du Haut du Domaine et de Maupomet qui ont parfaitement respecté les règles de sécurité lors de l'évacuation de leur quartier le 3 décembre dernier (voir cahier central). Vous avez, là encore, montré votre respect des consignes et avez grandement facilité la tâche au combien difficile des services de la ville. Je vous en remercie.
Vous le savez, la crise économique que connaît notre pays est sans précédent. Le logement est touché de plein fouet et les demandeurs d'emploi se multiplient. Que dire encore de la crise dans l'automobile ? Dans le même temps, les collectivités locales sont en première ligne face aux conséquences sociales de ce tsunami. Cependant, en engageant 73 % des investissements, elles peuvent être le fer de lance d'une politique de relance économique. Pour cela, encore faut-il ne pas leur couper les ailes en leur supprimant des aides financières.

Votre Maire,

Les permanences de vos EluEs

Mme Brochot	Le lundi 14h/17h, du mardi au jeudi 9h/12h et 14h/17h, vendredi 9h/12h et 14h/16h
M. Lefoulon	Le jeudi 14h/18h
Mme Bauret	Le lundi 9h/12h et 14h/17h
M. Harmant	Du lundi au vendredi 10h/12h
Mme Canet	Le mardi 9h/12h et 14h/16h
M. Gaspalou	Du lundi au vendredi 17h30/19h et samedi 9h/12h
Mme Lemaire	Horaire défini lors de la prise de rendez-vous
Mme Fournier	Le jeudi et le vendredi 14h/18h
Mme Lavancier	Le lundi 9h/12h et 14h/17h
M. Dubsky	Du lundi au vendredi 17h30/19h et samedi 9h/12h
M. Zbayar	Le lundi 14h/17h et le samedi 9h/12h
M. Serrakh	Le lundi et mercredi 17h30/19h, jeudi et vendredi 16h30/19h, samedi 10h30/12h
Mme Torilhon Doucet	Horaire défini lors de la prise de rendez-vous

Sur rendez-vous au standard de la mairie au 01 30 98 55 49 sauf Mme Bauret au CCAS au 01 30 98 55 42.

Sortir

La vie devant soi

Dimanche 18 janvier 2009, 17h00
Salle Jacques Brel.

Spectacle récompensé par trois Molières en 2008.

Dans cette énorme histoire d'amour filial entre une vieille juive, qui fut prostituée (avant Auschwitz), et un jeune arabe abandonné chez elle, le flot bouillonnant de l'humain bouscule tous les conflits de la terre, culbute les dogmes et les idées reçues, renverse les dieux pour faire place à ce qui nous manque tant aujourd'hui : la tolérance, clé de la vie.

Tarif : 20 € (adultes) et 15 € (enfants). Renseignements et réservations (conseillées) au service culturel.
Tél. 01 30 98 55 46.

Tremplin Chant 2009

Samedi 31 janvier 2009, 20h30
salle Jacques Brel.

Par l'association "Et Caetera" en partenariat avec la commune de Mantes-la-Ville

Cette année encore, ce concours vise à révéler les chorales dans la chanson contemporaine mais également à mettre en lumière de nouveaux talents. La richesse du répertoire contemporain harmonisé et la rencontre entre les partenaires musicaux, qui participent à la diversité des chorales, sont également les bases de ce rassemblement. Les catégories sont les chorales d'enfants, les chorales au pupitre classique et les chorales au pupitre contemporain.
Selon les inscriptions, une catégorie solo sur bande son pourra être ajoutée.
La finale du samedi 31 sera ouverte au public qui votera pour son choix.

Tarif : 8 € (adultes) et 4 € (enfants de 5 à 15 ans et demandeurs d'emploi).
Renseignements et inscriptions : Association "Et Caetera" 105 avenue du Mantois, 78711 Mantes-la-Ville. Réservations conseillées.

L'Usine à Sons et l'ECHO du LOCAL : 1 réseau, 20 scènes, 400 musiciens

Organisé par l'ensemble du réseau du CRY (dont fait partie l'Usine à Sons) du 2 au 8 février, cet événement est un véritable temps de rencontre autour du statut du musicien et plus généralement des métiers de la musique. Plus de 70 groupes amateurs se produiront sur les scènes yvelinoises.
Jeudi 5 février à 20h30 au CAC Georges Brassens : scène acoustique chanson avec Mateo et Mel & Co. Entrée libre
Samedi 7 février à 20h30 à la Maison Pour Tous : Pigs in cornfield, Freaky bones et l'Atelier Groupe Magnanville Jeunesse. Entrée libre.

Stephane Guillon

"En avant la musique !"

Samedi 7 février, 20h45, salle Jacques Brel

Stéphane Guillon s'amuse avec une série de sketches grinçants et drôles, il remplit pleinement ce rôle de charmeur qui dit des horreurs. Moins féroce avec les stars que sur le plateau de *Canal* +, il réserve ses coups de griffes à quelques sujets de société. Excellent interprète, le comédien raconte, joue et rit de ses facéties.

Tarif plein 15 € - Tarif réduit 10 €.
Renseignements et réservations au service culturel. Tél. 01 30 98 55 46.

A la recherche de l'oiseau de paradis

Mercredi 11 février, 15h, salle Jacques Brel

6ème édition de "Marionnettes en Seine".

La salle Jacques Brel accueillera la nouvelle création de la Compagnie Liliput, un spectacle d'une infinie richesse et d'une grande générosité. "Pomme, une jeune fille part à la recherche de l'oiseau de Paradis pour le sauver de son oncle qui voudrait le chasser et l'empailler. Notre héroïne en herbe trouvera des indices dans le lointain pays. En chemin, elle découvre un univers extraordinaire peuplé de magie et de sortilèges. Un très beau voyage autour du monde, un véritable festival d'enchantements".

Tarif : 5 € (adultes) et 2 € (enfants)
Renseignements et réservations au service culturel.
Tél. 01 30 98 55 46.

Les marrons du feu

Samedi 7 mars, 20h45 et dimanche 8 mars, 15h, salle Jacques Brel

Une co-réalisation Théâtre des Oiseaux et le Sax Achères d'après Alfred de Musset.

Une comédie mouvementée, un poème plein d'actions où du burlesque au drame, il n'y a toujours qu'un pas. Les personnages s'aiment, s'affrontent, se détruisent. D'un côté, Garuci, don Juan habile par le verbe et la bagarre, de l'autre La Camargo, star amoureuse aussi exigeante qu'autoritaire ; elle, place dans son art et sa manière d'aimer sa foi dans la vie, lui, dans sa désinvolture et sa provocante immoralité son absence totale de foi. Un règlement de compte amoureux est inévitable. Le troc des corps est le moyen…
Le jeune Musset (19 ans) pose cette question à ses aînés : « N'est-ce pas la perte de toute foi qui ruine les chances de l'amour ? »

Tarif : 10 € (adultes) et 8 € (enfants)
Renseignements et réservations au service culturel. Tél. 01 30 98 55 46.

A la bibliothèque…

Dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Yvelines, venez découvrir à travers l'histoire des châteaux-forts toute l'époque médiévale : tournois, chevaliers, vie quotidienne… du 16 janvier au 4 février 2009 à la bibliothèque municipale.

Le 3e prix littéraire des collégiens de Mantes-la-Ville a débuté mais il n'est pas trop tard pour y participer. Pour cela il suffit de lire un minimum de trois des livres de la sélection (6e/5e et 4e/3e confondus) qui sont disponibles à la bibliothèque municipale, dans les CDI des collèges de la Vaucouleurs et des Plaisances, et dans les espaces lecture "La Plume et l'Encrier" et des Brouets, puis de remplir un carnet de lecture en y notant vos critiques.

En juin vous serez invités à voter pour votre livre préféré et deux titres seront couronnés, un dans la catégorie 6e/5e et l'autre en 4e/3e (Tous les participants seront récompensés).

3ème
PRIX LITTÉRAIRE
DES COLLÉGIENS
DE MANTES-LA-VILLE
2008 - 2009
Renseignement : Bibliothèque Municipale, Espaces Lecture du Domaine de la Vallée et des Brouets, CDI des collège.

Bibliothèque Municipale
1, rue du Breuil
01 30 98 82 20.

La médiation du livre propose

Tous poètes à Mantes-la-Ville !

Le concours de poésie sur le thème "En vie de Rire" est lancé. Les textes (un par personne) sont à envoyer à la Bibliothèque municipale, à l'espace lecture des Brouets ou à l'espace lecture "La Plume et l'Encrier". Ce concours est ouvert à tous les Franciliens. Les résultats seront dévoilés le 14 mars.

Partagez votre passion de la poésie avec d'autres amateurs, lors du **Café Poétique et Musical**, scène ouverte le samedi 14 mars 2009 de 15h à 17h à la Maison Pour Tous. Avec la participation de l'Ecole Nationale de Musique.

Un vent de poésie envahira les visiteurs de la halle du marché, dimanche 15 mars 2009 à partir de 10h.

De leur coté, les B.I.P., **Brigades d'Intervention Poétique** se rendront du 2 au 13 mars dans les écoles de la ville pour lire des poèmes de façon impromptue aux écoliers.

Bibliothèque municipale
1, rue du Breuil
01 30 92 70 40
Espace de lecture des Brouets
30, Bd des Brouets
Espace de lecture
"la Plume et l'Encrier"
2, rue Georges Brassens
Médiation du livre :
01 30 98 78 49
ou 06 60 18 37 66.

Recherche bénévoles pour les espaces lecture.
Renseignements auprès des médiatrices du livre au 06 60 18 37 66.

Mantes-la-Ville bouge pour ses jeunes

Parce que les jeunes sont les citoyens de demain, la municipalité a souhaité renforcer ses actions auprès des jeunes dans les domaines des loisirs et de l'accès à l'information.

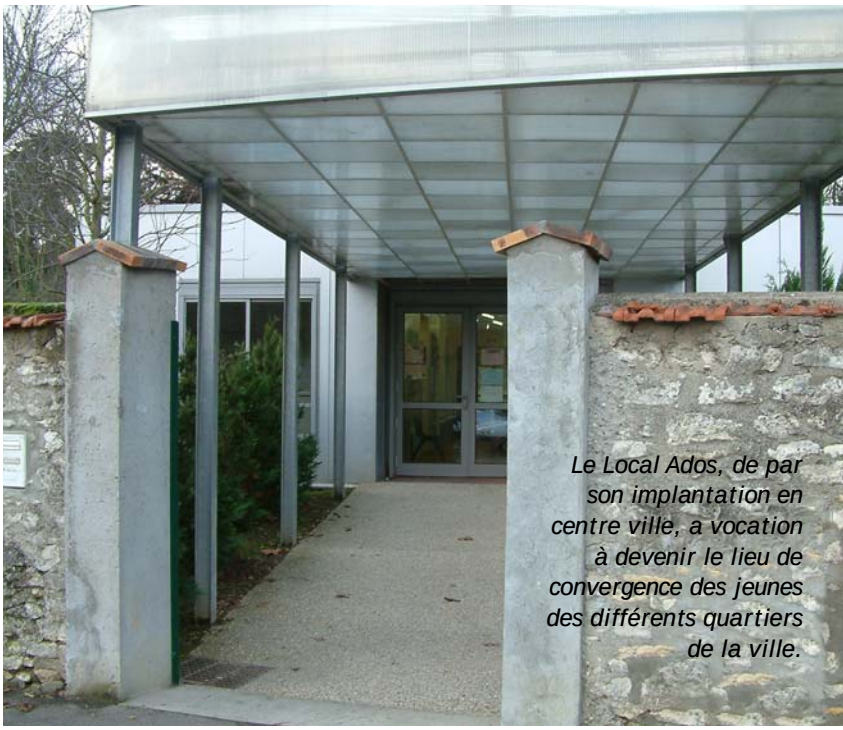

Le Local Ados, de par son implantation en centre ville, a vocation à devenir le lieu de convergence des jeunes des différents quartiers de la ville.

En 2008, la ville confiait une étude pour l'élaboration de son Projet Educatif Local à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire. Suite à cette étude, et sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, de nouvelles orientations sont définies et un schéma de développement pluriannuel mis en œuvre. Les moyens dédiés à l'animation jeunesse seront progressivement renforcés particulièrement en direction des quartiers prioritaires et un nouveau service pour les jeunes est mis en place depuis avril 2008 : l'Information Jeunesse.

L'animation Jeunesse

La structure accueille les jeunes de 11 à 17 ans de l'ensemble des quartiers de la ville. Des activités, des sorties, des stages, des ateliers et des mini-séjours leur sont régulièrement proposés. Une équipe de 7 animateurs diplômés est chargée de l'accueil, de l'accompagnement et de l'encadrement. Les activités sont déclarées auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

L'accueil informel reçoit les jeunes librement le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 17 h à 22h et le samedi de 14h à 18h, en période scolaire. Durant les vacances, les jeunes sont accueillis le lundi, mercredi et jeudi de 14h à 19h, le mardi et le vendredi de 14h à 22h, le samedi de 14h à 18h. C'est un lieu de rencontre et de détente. Un espace aménagé avec baby-foot, billard, tennis de table, coin lecture ainsi qu'un espace vert extérieur sont proposés aux jeunes sous la surveillance des animateurs.

Le Local Ados est équipé d'un *espace multimédia* de 7 postes informatique et un poste pour le PIJ. Les jeunes peuvent ainsi participer à des séances de jeux en réseau, devenir de véritables webtrotteurs en réalisant eux-mêmes leurs propres reportages ou bien encore gérer leur blog grâce à un accès Internet gratuit.

Les activités et les sorties sont proposées principalement pendant les vacances scolaires : paint-ball, patinoire, karting, cinéma, visite à Paris, bowling. Pour chaque sortie un groupe de 12 jeunes est encadré par 2 animateurs. Grâce aux sorties Parc des Princes, les fans de football ont la possibilité d'assister aux matchs du PSG. Il s'agit souvent de sorties le samedi (en fonction du calendrier des matchs). Le départ s'effectue au Local Ados pour 10 jeunes et 2 animateurs. Réservations au 01 30 33 28 22. Tarif : 2,85 €.

Les animations sportives
Toutes les semaines, les gymnases Bergeal et Coutures ouvrent leurs portes pour la pratique du foot en salle. Chaque séance, une quarantaine de jeunes se retrouvent pour des tournois amicaux, le mercredi de 16h30 à 18h30 au gymnase Bergeal, le jeudi de 18h45 à 21h00 au gymnase des Coutures.

Des ateliers et des stages sont régulièrement proposés. L'atelier hip-hop a lieu tous les mercredis après-midi au gymnase Aimé Bergeal. Au programme, initiation et préparation d'une représentation. Les jeunes participeront à différents «Battle» de la région. L'atelier est encadré par un professionnel de la danse hip-hop de l'association Authentik et un animateur.

Fresque gymnase coutures réalisée en octobre 2008

Avec les stages de graff, pendant les vacances, les jeunes découvrent les différentes techniques pour la réalisation de fresques, l'occasion de participer à l'embellissement des bâtiments municipaux.

Les mini-séjours
Ils sont organisés pendant l'été à l'initiative des jeunes qui s'investissent dans leur préparation. En 2008, une vingtaine de jeunes sont partis pour deux séjours d'une semaine dans les Hautes-Alpes et dans le Tarn, pour goûter aux joies de la vie en collectivité et aux activités de pleine nature ; au programme : escalade, accrobranche, rafting, V.T.T.Le programme des activités et les horaires sont disponibles au Local-Ados.

L'information Jeunesse

Un Réseau Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse est **ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 14h à 18h ainsi que le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.** Il est labellisé par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et intègre le réseau Yvelines Information Jeunesse.

Réservé à l'accueil et à l'information, c'est un lieu convivial qui propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Des entretiens individuels permettent d'identifier les besoins et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches sur les thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

Un espace documentation :
- une documentation du CIDJ, à caractère national et régional, classée en 9 thématiques (enseignement, formation, métiers, emploi, formation continue, société et vie pratique, loisirs, vacances, étranger et DOM-TOM, sports)
- 400 fiches métiers de l'ONISEP sur CD-ROM
- des fiches Ile-de-France détaillées pour l'après 3e et l'après-bac
- un guide méthodologique des stages en entreprise
- une presse régionale et spécifique
- des informations sur la vie locale
- des informations complètes sur la formation BAFA

Au sein de l'Espace multimédias :

☞ un accès à Internet pour un soutien à la recherche d'emploi, de stage, de formation et de logement?
☞ la possibilité de réaliser son CV et sa lettre de motivation, grâce à des logiciels adaptés?
☞ la possibilité de répondre par courriel aux offres des employeurs et des organismes de formation.

Les rendez-vous thématiques du PIJ

Tout au long de l'année, le Point Information Jeunesse organise, en partenariat avec des professionnels de la formation, de la recherche d'emploi et de la santé, des rendez-vous thématiques permettant aux jeunes d'échanger et obtenir des informations concrètes pour leur orientation et leur insertion professionnelle. La première thématique portera sur le sujet de la formation par apprentissage avec le concours d'un conseiller en insertion professionnelle du CIOP (centre d'information, d'orientation et de placement).

Permanences des antennes Information Jeunesse dans les Centres de Vie Sociale de la ville :

CVS *Augustin Serre* : le mercredi de 14h30 à 17h30
CVS *Arche en ciel* : le mercredi de 10h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 17h30
Le Patio : le jeudi de 16h à 17h30.

Les Informateurs Jeunesse, en partenariat avec les infirmières scolaires, animent également des ateliers de prévention sur les collèges et le lycée de la ville, dans le cadre du sidaction.

Dossier

Le Local Ados, mode d'emploi

Nous trouver :

Rue des soupirs,
78711 Mantes-la-Ville

Nous contacter, s'inscrire, s'informer :

Animation Jeunesse :
Tel. 01 30 33 28 22
Courriel : animationjeunesse@mairie-manteslaville.fr

Pour participer aux activités du Local Ados :
- Inscription forfaitaire annuelle : 8,40 €
- Fiche d'inscription et fiche sanitaire à compléter
- Charte à signer par le jeune et ses parents

Pour les activités, sorties et mini-séjour :
- Inscription préalable et règlement à l'avance (coût en fonction des activités)

Point Information Jeunesse :
Tel. 01 34 79 94 65
Courriel : pij@mairie-manteslaville.fr

L'accès au Point Information Jeunesse est gratuit et anonyme.

Les chiffres clés

Les 11-25 ans représentent **21 %** de la population Mantevilloise.
Les 11-17 ans représentent **10 %** soient 2 011 personnes.
Les 18-25 ans représentent **11 %** soient 2 136 personnes.

En 2007/2008, **130** jeunes étaient inscrits au Local Ados, **2 634** journées/enfants sont comptabilisées.

Depuis son ouverture, le Point Information Jeunesse a comptabilisé le passage de plus 750 jeunes mantevillois.

"Jeunes" rime aussi avec concertation

Le 8 octobre dernier, une vingtaine de jeunes se sont retrouvés au CVS Augustin Serre autour de Mme Canet, adjointe à la jeunesse, M. Serrakh, conseiller municipal délégué aux sports et les services de l'EPAMSA, pour une réunion de concertation à propos de l'emplacement et de l'équipement du futur plateau sportif qui remplacera celui de la rue Louise Michel (démoli lors de la construction du nouveau gymnase Léo Lagrange). Un consensus a été trouvé sur un emplacement situé angle rue Louise Michel – rue des Merisiers. Suite à cette concertation deux jeunes ont été invités à se joindre à la commission d'appel d'offres qui s'est prononcée sur le choix du nouvel équipement appelé city stade.

Suite du dossier avec l'entretien d'Isabelle Canet après l'encart.
.../...

LA NOTE de Mantes-la-Ville

Edition Spéciale - Décembre 2008

www.mairie-manteslaville.fr

La préparation P. II
Gérer l'évacuation des habitants

Le jour J P. III
Des moyens sans précédent

L'histoire P. IV
Mission 4801 / B7

UNE BOMBE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE NEUTRALISÉE À MANTES-LA-VILLE

Chères Mantevilloises,
Chers Mantevillois,

Nous avons été toutes et tous confrontés à une situation peu banale en décembre dernier : l'évacuation des quartiers du Haut du Domaine et de Maupomet.

Une édition spéciale s'imposait donc afin que chacun d'entre nous garde un souvenir de cette journée mémorable.

Je tenais à remercier toutes les Mantevilloises et Mantevillois qui au lieu de subir les désagréments de la situation, ont joué le jeu avec un civisme peu commun. Je rends également hommage aux services de la ville qui ont fait que tout se passe bien dans la bonne humeur et la convivialité.

Merci.

Votre Maire,

Gérer l'évacuation des habitants

Lundi 24 novembre, quand la bombe de 250 kg (38 cm de diamètre et 1m20 de longueur) est découverte dans la commune de Mantes-la-Ville, il faut faire vite avec tous les services de l'Etat pour mettre en sécurité le terrain et préparer aux mieux la mission de déminage du mercredi 3 décembre 2008.

Dès la bombe découverte dans un terrain de la côte Mateaux à Mantes-la-Ville, la Mairie et les services de l'Etat sont aussitôt avertis et une réunion de crise se tient en Préfecture pour faire face au plus vite à une situation exceptionnelle.

La bombe pèse 250 kg et mesure 1,2 m de long et 38 cm de diamètre. Elle pourrait provoquer un mini-séisme dans un périmètre de 200m et envoyer des projections sur 800m. Il est donc nécessaire de sécuriser le site et de préparer au plus vite une opération de neutralisation. La bombe est alors enfouie sous 4 m de terre.

Compte tenu du périmètre de sécurité qui doit être mis en place à l'occasion de cette opération, il est décidé de choisir la date du mercredi 3 décembre entre 10h et 12h. En effet, c'est le créneau horaire qui pénalisera le moins la circulation automobile qui doit être interrompue sur des axes à forte fréquentation, comme l'A13 ou la D113. La SNCF doit de son côté arrêter la circulation des trains durant ce même créneau horaire.

Il faut également procéder à l'évacuation de tous les habitants résidant dans la zone définie par le périmètre de sécurité. Cela concerne des habitants de Guerville mais surtout les habitants des quartiers de Maupomet et du Haut du Domaine de la Vallée à Mantes-la-Ville.

Ce sont les communes qui sont chargées de gérer l'évacuation des habitants. Mardi 25 novembre en début d'après-midi, une réunion de crise a lieu en Mairie afin de préparer au mieux cette évacuation qui doit intervenir avant 7h du matin le mercredi 3 décembre. Un document est distribué dès le mercredi 26 novembre chez tous les habitants concernés, les prévenant de la situation. Ce document est accompagné d'un coupon réponse destiné à avertir la Mairie que les habitants auront bien quitté les lieux le 3 décembre avant 7h. Une fiche de couleur vive est jointe, destinée à être accrochée sur la porte d'entrée et signalant que l'habitation est vide. Des informations sont communiquées grâce aux journaux lumineux de la ville, au site internet et à la presse. Les habitants ne doivent pas céder à la panique mais comprendre qu'il leur est nécessaire de quitter les lieux au moment de la neutralisation de l'engin.

Les services municipaux sont toutefois bien conscients qu'il n'est pas possible à tout le monde se faire héberger chez des parents ou amis, à l'extérieur des quartiers concernés. C'est pourquoi deux salles vont pouvoir accueillir les Mantevillois durant l'opération. Il s'agit de la salle Jacques Brel et du gymnase Aimé Bergeal.

Du 26 novembre au 2 décembre, le numéro d'urgence mis en place et les services d'accueil de la Mairie sont particulièrement sollicités. Il faut organiser l'accueil de personnes malades, handicapées ou d'enfants en très bas âge.

Le mardi 2 décembre en début d'après-midi, la centaine d'agents réquisitionnés pour assurer l'évacuation et l'accueil des habitants sont réunis en Mairie pour faire le point sur leur mission du lendemain. Chacun sait que son rôle est primordial pour le bon déroulement des opérations.

Rendez-vous est donné devant la Mairie à 6h45 le lendemain.

Des moyens sans précédent

Pour mener à bien la mission de déminage de la bombe dans les meilleures conditions, la municipalité à mis a disposition tous ses moyens.

6h45
Près d'une centaines d'agents communaux accompagnés d'élus répartis en 10 groupes sont chargés de vérifier que les 1 500 habitants évacuent bien le périmètre de sécurité mis en place autour de la bombe. Une dizaine de gendarmes mobiles ainsi que de nombreuses forces de police sont également dépêchées.

7h15
De légers embouteillages se forment sur le Domaine de la Vallée.

8h30
Les quartiers de Maupomet, du Haut du Domaine de la Vallée et la partie de Guerville sont presque vides de leurs résidants.

9h00
Vincent et Eric, policiers du centre de déminage de Versailles, se préparent à extraire les deux fusées qui arment l'ogive et le culot de la bombe.

9h20
Les policiers et les serruriers forcent les portes d'une vingtaine d'habitations pour lesquelles le signalement d'absence n'est pas en place. Ils trouvent une personne âgée cachée et la convainquent de quitter son garage.

9h50
L'autoroute A13 est fermée dans les deux sens. Près de 7 km de ralentissements se formeront une heure plus tard.

10h07
Le dernier train de la ligne Paris-Mantes par Poissy est passé, le trafic SNCF est interrompu.

10h10
L'opération de déminage peut officiellement commencer.

10h30
Dans les salles municipales, comme la salle Jacques Brel, les habitants patientent autour d'un café tandis que les enfants écoutent un conte.

10h51
Après 9 minutes, la première fusée placée sous l'ogive de la bombe est retirée.

11h14
Destruction sur place comme prévu, des deux fusées amorçant l'engin.

11h20
Après les dernières vérifications effectuées, le périmètre de sécurité est levé, la bombe est neutralisée. Elle part pour un centre à Châlons-en-Champagne (Marne) pour y être détruite. L'autoroute, le trafic ferroviaire et les habitants peuvent reprendre leur cours normal…

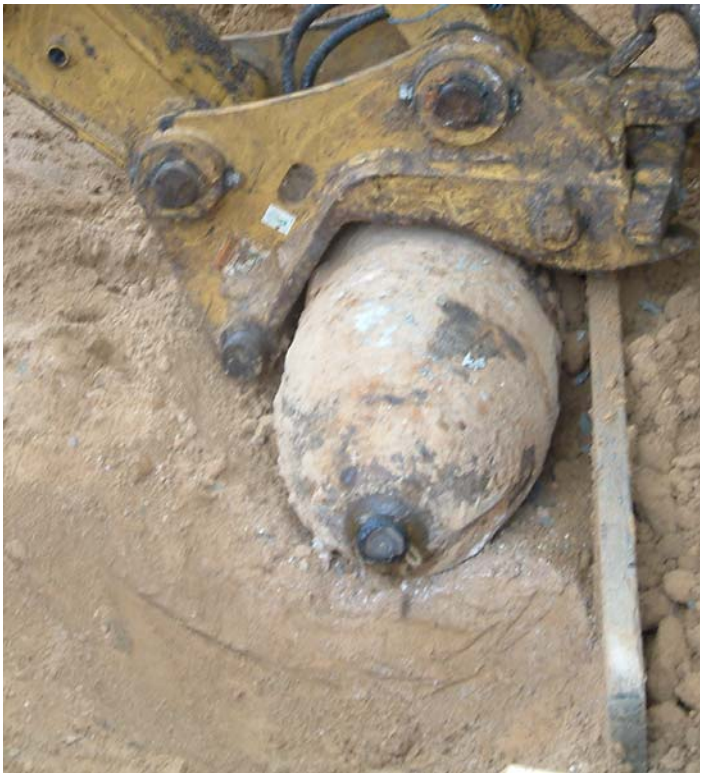

L'histoire

Mission 4801 / B7

La bombe retrouvée sur un terrain de construction sur la Côte Mateaux n'est pas là par hasard. Voici son histoire…

Le 8 août 1944, entre 19h15 et 19h30, Mantes-la-Ville est bombardée par la vingtième mission des Marauders, 226 bombes tombent entre Mantes-station et Guerville, le long de la voie ferrée. Bien évidement toutes n'explosent pas.

Avec près de 40 missions de bombardements sur le secteur de Mantes, dont 27 sur la commune de Mantes-la-Ville, seule une visait le secteur de la côte Mateaux – Maupomet avec l'utilisation de bombes de 250 kg.

Au départ de la base de Selsey en Angleterre, 39 bombardiers B-26 décollent vers midi, le 8 août 1944, un seul objectif : le pont ferroviaire de Mantes-la-Ville. Cette voie stratégique pour les Allemands est sans cesse réparée afin d'approvisionner le front de la Normandie. La mission 4801/B7, menée par le 397th Bomb Group de la 9e Air Force US est de couper cette voie.

A 13h15, altitude entre 3 300 et 3 990 m, trois « Window » larguent des bandes de papier métallisées pour affoler les radars allemands puis suivent 18 appareils en formation « deux boxes ». Les six premiers B-26 lâchent leurs munitions à 285 m au nord de l'objectif, bilan : voies ferrées, pont et zones résidentielles endommagées. Les seconds, se concentrent à 550 m à l'ouest ; bilan : dégâts probables au pont et sur le réseau ferré. Mais, en raison des mauvaises conditions météorologiques, le troisième et dernier bombardement prévu n'a pas eu lieu.

Durant ce raid, l'Etat major de la 9th Air Force déplore, malgré une absence de réponse de la Lutfwaffe à cette attaque et la protection des bombardiers par huit P-39 Lightning du 367th Fighter Groupe, la disparition d'un B-26 avec ses huit membres d'équipage.

Une centaine d'impacts de bombes, sont relevés le long de la voie ferrée Mantes-Poissy qui est par ailleurs coupée entre le pont de Mantes-station et l'usine de la Cellophane. On compte plusieurs morts à l'usine de la Cellophane, quatre femmes tuées au camp de la Todt (Domaine de la Vallée) et un tué et trois blessés sur Maupomet.

D'après un rapport de l'US Air Force du 8 août 1954, repris par l'historien Bruno Renoult.

.../...

Entretien avec

Isabelle Canet, adjointe chargée de la jeunesse, de l'insertion et de la formation professionnelle.

Elue au sein de l'équipe municipale en 2002, Isabelle Canet faisait déjà partie de la Commission jeunesse lors de la précédente mandature. Elle a participé à l'évolution de ce secteur et connaît bien les besoins et les attentes des jeunes Mantevillois.
Militante de la première heure, elle fait partie de la FCPE durant la scolarité de son fils et œuvre activement auprès de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'association Fratercité.

La Note : "Pourquoi avez-vous souhaité la délégation de la jeunesse, de l'insertion et de la formation professionnelle ?"

IC : Les jeunes me passionnent, ils représentent notre avenir. Or par les temps qui courent beaucoup d'entre eux ne vont pas bien, il est donc de notre devoir de tout mettre en œuvre pour qu'ils aillent bien. C'est un vrai challenge et c'est passionnant.

La Note : "Quels sont vos projets, vos priorités ?"

IC : Naturellement il y a beaucoup à faire, mais ce qui me tient le plus à cœur est le développement des actions en faveur des ados et des jeunes adultes. En 2004 a été inauguré, rue des soupirs, un local neuf entièrement dévolu aux jeunes de 11 à 25 ans. Il est équipé d'une salle multimédia, de salles d'activités et de réunion, et surtout d'un centre de documentation labellisé Point Information Jeunesse depuis le mois de décembre 2008.
C'est un lieu de rencontre convivial où les jeunes Mantevillois peuvent échanger, s'informer, trouver des conseils, faire des recherches au moyen d'Internet, établir un CV ou une lettre de motivation, mais aussi jouer en réseau, organiser des sorties, des tournois, etc... un endroit où les ados et jeunes adultes se sentent écoutés.
La structure étant géographiquement plus proche du Village et du Domaine de la Vallée, elle est plus fréquentée par les jeunes de ces deux secteurs de Mantes-la-Ville. Mais grâce à un travail partenarial avec les Centres de Vie Sociaux les jeunes des Brouets-Meuniers et des Merisiers-Plaisances sont de plus en plus nombreux à fréquenter le local ados, et je les y encourage vivement.

Salle multimédias

La Note : "Votre délégation englobe également le secteur enfance, c'est-à-dire la tranche des 6-13 ans."

IC : Je ne les oublie pas, naturellement. C'est la tranche d'âge dont on s'est beaucoup occupé dans le passé et pour laquelle l'offre de loisirs est nombreuse et variée. Le Centre de Loisirs de La Ferme des Pierres fonctionne bien, il est agréé pour accueillir cent enfants, et dans les quartiers les Centres de Loisirs des CVS fonctionnent également très bien.
Au Domaine de la Vallée la population s'approprie progressivement la nouvelle structure baptisée "La bulle". On peut dire que le secteur des 6-13 ans est sur de bons rails, il roule bien, c'est le fruit des efforts de ces dernières années, auxquels j'ai moi-même contribué.

Point Information Jeunesse

Salle d'activités

Le PIJ soutient les projets des jeunes

La municipalité souhaite encourager, soutenir et valoriser les capacités d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans, dans tous les domaines : de la solidarité internationale ou de proximité, l'animation sociale et culturelle, le développement durable à la création d'entreprise...
Le PIJ apporte un soutien à la fois pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes, de l'émergence à la réalisation effective de leur projet quels que soient leur âge, leur situation ou l'envergure de leur projet. Une bourse municipale aux projets de jeunes est mise en place par le PIJ qui devient point d'appui au dispositif national "Envie d'agir" initié par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.
En intégrant ce réseau, les animateurs disposeront des meilleurs outils pour soutenir les initiatives des jeunes.

Mantes-la-Ville affiche ses projets

C'est parti pour le pôle aquatique

Equipement majeur du futur quartier Mantes-Université, le pôle aquatique de Mantes-la-Ville devrait ouvrir en 2011.

Mantes-la-Ville aura bien sa piscine. En effet, en réponse aux besoins exprimés par les études lancées par la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY), deux pôles aquatiques équiperont le territoire de Mantes-en-Yvelines à l'horizon 2011. Le premier, actuellement en cours de construction à Mantes-la-Jolie, à la vocation plus ludique, ouvrira ses portes dès le début 2009. Le second, celui de Mantes-la-Ville, à destination plus sportive, sera le premier équipement majeur du futur quartier de Mantes-Université.

Disposant d'une surface au sol de 3000 m², ce pôle aquatique se compose d'une halle de bassins de 1915 m² (un bassin de 8 lignes, un bassin d'apprentissage et une pateaugeoire), avec annexes, un centre de forme de 437 m², un hall d'accueil, un espace vestiaires et sanitaires de 610 m², un pôle administratif de 150 m², des locaux techniques. Tourné vers l'apprentissage des scolaires, l'équipement est dimensionné pour l'accueil de 5 classes en simultané. Résolument sportif, il répond au cahier des charges des clubs, consultés pour l'écriture du projet.
Situé face à la gare, en lieu et place de l'actuel stade Léo Lagrange, cet équipement doit répondre à de fortes exigences d'intégration urbaine. Par ailleurs, en plus des contraintes de programmation classique, le programme s'inscrit dans une démarche de développement durable et répond aux critères de Haute Qualité Environnementale (HQE). Il a notamment été demandé aux candidats à la maîtrise d'œuvre de diminuer la consommation énergétique du bâtiment de 50%, valoriser les énergies renouvelables, créer des espaces de grande qualité de vie…

Après étude des dossiers envoyés par les candidats, le Conseil Communautaire a procédé le 23 octobre dernier à la désignation du lauréat. C'est le projet présenté par Marc Mimram, candidat référencé dans le monde entier, qui a retenu l'attention du jury, emportant l'adhésion de la totalité des membres.
Véritable "green-pool" urbaine, l'équipement choisi est attentif à son environnement. Il s'inscrit à l'interface entre l'accès depuis la gare et le jardin diagonal. Au sud-est, la façade laisse passer la lumière et les ensoleillements directs à travers les failles qui se prolongent en toiture. Ces baies sont filtrées par des serres végétales qui protègent du regard direct depuis la ville. Au sud-ouest, l'ouverture se veut panoramique sur le parc pour immerger celui-ci au cœur de la piscine. L'attention environnementale se prolonge dans les matériaux utilisés et les solutions techniques liées aux consommations d'énergie.
D'un coût global de 12 500 000 euros, l'opération est cofinancée par la CAMY, le Conseil général des Yvelines et le Conseil régional d'Ile-de-France.

Le Domaine de la Vallée … vers la fin du chantier

La résidentialisation et l'aménagement du Domaine de la Vallée : suite et fin des travaux.

Très attendue par les habitants, cette tranche de travaux concerne les aménagements paysagers, la création d'une aire de jeux pour les enfants, l'ouverture de la partie haute sur l'avenue du Breuil et la résidentialisation des immeubles.

La restructuration du Domaine de la Vallée, partie basse, se poursuit. Après les aménagements de la rue Georges Brassens et l'ouverture de cinq équipements publics, le projet des travaux à venir a été présenté à la population du Domaine de la Vallée le mardi 18 novembre dernier lors d'une réunion publique qui s'est tenue à l'école maternelle des Coutures. Une cinquantaine d'habitants, en présence de Madame le maire, Monique Brochot, et d'élus de la ville, ont écouté attentivement la présentation qui leur a été faite par les représentants du bailleur HLM Emmaüs Habitat, de l'EPAMSA et de l'aménageur paysager Pasodoble.

Ce dernier a présenté les aménagements prévus le long des rues Paul Fort et Robert Desnos ainsi que de la nouvelle voie ouverte dans le prolongement de la rue Georges Brassens. Le projet retenu donne une grande place aux circulations douces, c'est-à-dire aux piétons et aux vélos. Des trottoirs larges de trois mètres, séparés de la route par des espaces de stationnement ou des espaces végétalisés d'arbustes à fleurs seront aménagés.

La rue Paul Fort sera à sens unique. Un éclairage écologique performant, à faible consommation d'énergie a été retenu. Au cœur du quartier une aire de jeux sera installée.

Les deux escaliers circulaires de la rue Paul Fort seront remplacés par une promenade piétonne reliée à l'Avenue du Breuil, accessible aux handicapés et aux poussettes.

En ce qui concerne le stationnement et les parkings, le premier sera optimisé aux alentours des habitations et un nouveau parking sera créé pour les besoin du lycée Camille Claudel. Les habitants seront concertés sur une éventuelle réouverture des parkings souterrains.

Réunion publique du 18 novembre 2008

La dernière partie de la réunion consistait en la présentation du projet de résidentialisation et de transformation du chauffage du patrimoine d'Emmaüs Habitat. Le programme, qui doit être soumis prochainement à l'amicale des locataires, prévoit le découpage du quartier en îlots regroupant deux ou trois bâtiments. Chacun de ces îlots sera matérialisé par la pose de clôtures et de portillons. Les travaux se dérouleront en deux tranches : dès le mois de mars 2009, la première tranche concernera les rues Desnos et Fort, en septembre, la deuxième tranche concernera les bâtiments de la rue Georges Brassens.

Après plusieurs années de travaux, l'environnement du bas du Domaine de la Vallée sera complètement métamorphosé, offrant aux résidants un cadre agréable et sécurisant.

Groupe Socialiste et divers gauche

Le service minimum d'accueil : un danger pour nos enfants.

La Loi du 20 août 2008 impose aux communes le Service Minimum d'Accueil (SMA) dans chaque école comptant 25% d'enseignants ayant déposé un préavis de grève. Devant l'impossibilité à réunir les conditions de sécurité nécessaires, une grande majorité de maire ont demandé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école lors du mouvement très suivi des enseignants du 20 novembre dernier. Mantes-la-Ville a fait le constat réaliste que nous ne pouvions accueillir de façon satisfaisante et en un délai si court les élèves dont les maîtres étaient en grève. La Loi prévoit un encadrant qualifié connaissant le fonctionnement scolaire et les consignes de sécurité pour 15 élèves. Nous étions dans l'impossibilité de recruter et de mobiliser dans l'urgence 70 personnes en s'assurant de leur capacité à encadrer de jeunes enfants. Le SMA est donc irréalisable à Mantes-la-Ville : ce n'est pas un acte militant mais une décision responsable.
Le Tribunal Administratif en référé a confirmé la position de la commune en rejetant un recours partisan. Il objective notre incapacité d'appliquer le SMA dans un délai aussi bref. L'Etat doit comprendre que l'application de la Loi de la République doit se faire dans un esprit de dialogue avec les élus et en respectant leur bonne foi mais sûrement pas en les poursuivant en Justice.

Patrick Lefoulon

Groupe Gauche citoyenne

BONNE ANNEE ?

La nouvelle majorité municipale (au sein de laquelle nos élus tiennent tout leur rôle) est en place depuis Avril 2008 seulement, mais déjà beaucoup de réalisation ont vu le jour dans l'intérêt de l'ensemble des Mantevillois. En 2008, nous avons rapidement porté nos efforts pour préparer l'avenir de nos enfants, d'où la création de 20 places de crèche supplémentaire, la mensualisation des assistantes maternelles, la décision de créer une sixième classe à l'école maternelle les Merisiers, et l'ouverture d'une grande consultation sur la restauration scolaire. Cette consultation est une première traduction de la démocratie participative, sur laquelle nous avons bâti nôtre campagne, qui ira en se développant sur 2009 et les années suivantes.
A partir de 2009, le programme triennal d'aménagement des rues montera en puissance, et d'autres opérations seront initiées dans le cadre de l'opération d'intérêt national. Notre ville bouge et les choses s'améliorent, alors c'est en toute confiance en son avenir que nous souhaitons une bonne et heureuse année 2009 à tous les mantevilloises et mantevillois.

Lahsen Zbayar

Avenir + Mantes-la-Ville

Quelle ne fut notre surprise d'apprendre par la presse le 19 novembre la fermeture du Foyer des Erables ? Quel mépris pour les résidents et leur famille ! Ou vont aller ces personnes ? Qui va les accompagner dans leurs démarches ? Certaines d'entre elles résidaient au foyer depuis de longues années. La commune leur impose un traumatisme dont elles n'avaient pas besoin. Pourquoi en sommes nous arrivés à cette situation ? Depuis plusieurs années, aucun entretien n'a été réalisé dans ce batiment propriété d'un bailleur. La nouvelle équipe municipale a-t-elle entrepris des démarches auprès de celui-ci ? Nous n'en savons rien puisque Madame le Maire ne nous a pas informé de la situation. Pourtant depuis 7 mois, nous lui avons posé de multiples questions concernant l'avenir de ce foyer. Aucune réponse. Que va devenir le batiment ? Question importante pour le quartier et ses riverains. Les citoyens jugeront. Nous nous étonnons pour la troisième année de refuser des citoyens à la galette de janvier faute de places à la salle Brel. Y aurait il deux catégories d'habitants qui auraient le droit ou non de quitter leur isolement en trouvant un peu de chaleur humaine ? Madame Brochot, nous ne partageons pas les memes valeurs.

Fabrice Andreella et son équipe

Intérêt Communal Mantevillois

Bonne année !

Prendre le maximum d'indemnités pour eux, fermer le foyer des Erables après des travaux qui n'ont pas permis la mise en conformité pour des résidents âgés, mettre en fourrière les véhicules gênants : voilà les 3 premières vraies mesures prises par la majorité municipale !
Sans notre intervention, les salles de sport de combat de Léo-Lagrange auraient été reconstruites impasse des Belles Lances et notre maire et son 1er adjoint se seraient aperçus, une fois les millions d'euros dépensés que le dojo ne pouvait être homologué car édifié sur une aire trop exiguë !
Enfin, pour soutenir les culturistes, on pénalise le foot en annexant une partie du parking du stade Bergeal et on finance à grands frais la « démocratie participative », une innovation du PC pour avoir la main mise sur les comités de quartier car il n'y aura ni bureau ni président mais une enveloppe pour décider « ensemble » d'aménagements. Du pur Poutine !
Elle n'est pas belle la vie ?

Groupe ICM
H. Pineau – N. Pereira – A. Sehil – M. Mullot

Mantes-la-Ville Autrement

Une nouvelle voix dans la majorité municipale

Neuf mois après l'investiture à laquelle nous avons pris part, il existe une majorité à deux vitesses. Parce que nous souhaitions le changement, nous ne pouvions taire nos divergences : être dans la majorité sans renier nos convictions !
Dans un esprit d'ouverture, nous avons créé notre groupe résolument au service de nos concitoyens : «Mantes La Ville Autrement».
Notre aspiration à faire de la politique autrement s'inscrit durablement dans notre action. Les Mantevillois méritent plus d'écoute, trop de décisions sont prises sans concertation: suppression de la bonification de la taxe foncière, fermeture du foyer des Erables avec ses problèmes humains mal évalués, projet de construction de pavillons dans le quartier Maupomet… Une gestion autocratique bien éloignée de la démocratie participative.
Nous voulons être au plus près de vous pour faire entendre vos préoccupations.

manteslavilleautrement@orange.fr
Le président André Alerte

Infos pratiques

Nouveaux Mantevillois, faites-vous connaître

Vous venez d'arriver à Mantes-la-Ville ? Faites-vous connaître avant le 17 janvier 2009 en appelant le 01 30 98 71 23. Ou en écrivant par courriel à communication@mairie-manteslaville.fr. Le conseil municipal aura le plaisir de vous accueillir le samedi 7 février 2009, à 11h45, en mairie.

Recensement 2009

Comme chaque année depuis 2004, une partie de la population mantevilloise sera recensée. Les agents recenseurs, en possession d'une attestation, se présenteront entre le 15 janvier et le 21 février 2009 au domicile des personnes concernées. Merci de leur réserver bon accueil.

L'Association Yvelines Médiation

La médiation est un mode amiable de règlement des conflits par l'entremise d'un tiers -le médiateur- consistant à restaurer la relation entre deux ou plusieurs personnes (physiques ou morales), et à faciliter la recherche d'une solution négociée.

Les permanences que l'association assurait au CVS l'Arche en Ciel le mardi de 9h30-12h30 et 13h30-17h30 se tiendront désormais au CCAS (local de la réussite éducative) - 60 rue Maurice Berteaux.
Les autres permanences :
CVS Augustin Serre - mercredi et jeudi 9h-12h
CVS l'Arche en Ciel - lundi et vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 et jeudi 13h30-17h30

Etat-Civil

Naissances

Du mois de septembre 2008

Bienvenue à :
Madeline SORIANO.

Mariages

Du 4 octobre au 30 novembre 2008

Toutes nos félicitations à :
Tatiana DARICHTCHEVA et Christian ROUSSEAU,
Serife AYYILDIZ et Ferruh GÜNEY,
Lalla-Mina EL MANDILI et Hamid HAFED,
Amal NAÏM et Tarik EL GAHDA,
Alexandra GUILLON et Georges-Marie GUICHARD,
Myriam SADIK et El Mahdi FETHALLAH,
Yessera BDEIWI et Mohamed Kinan DRAK ALSIBAI.

Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) dans cette page et sur le site Internet de Mantes-la-Ville, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la ville. Vous pouvez aussi en demander un exemplaire papier auprès du service à la population (01 30 98 55 19).

Allocation de consommation d'énergie

En application d'une décision du Département des Yvelines et du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville, une Allocation de Consommation d'Energie est accordée pour les personnes âgées d'au moins 65 ans, les personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activités rémunérées, les familles nombreuses de trois enfants et plus (mineurs) ainsi que les grands infirmes titulaires de la carte d'invalidité.
Ces personnes doivent être non-imposables sur le revenu en 2007.
Les inscriptions auront lieu du 23 février au 13 mars 2009 inclus au CCAS, 60 rue Maurice Berteaux à Mantes-la-Ville.
Merci de bien vouloir vous munir des pièces suivantes : copie de l'avis de non-imposition sur le revenu 2007, livret de famille, pièce d'identité ou carte de séjour, relevé d'identité bancaire ou postal, carte d'invalidité.
CCAS : 01 30 98 55 42.

Réseau bronchiolite Ile-de-France

Jusqu'au 15 mars 2009, des kinésithérapeutes libéraux accueillent les enfants atteints de bronchiolite dans leur cabinet le week-end et les jours fériés, de 9h à 18h. De leur côté, des médecins libéraux sont disponibles 7 jours sur 7 de 9h à 23h pour assurer des consultations et répondre aux besoins médicaux des nourrissons atteints de bronchiolite.

Le standard kinésithérapeutes vous accueille le vendredi et veille de jour férié, de 12h à 20h, le samedi et le dimanche de 9h à 18h au 0 820 820 603.

Le standard médecins vous accueille 7 jours sur 7 de 9h à 23 h au 0 820 800 880.

Numéros utiles

• **Hôtel de Ville** : 01 30 98 55 49
Services Techniques : 01 30 98 55 07
Pompiers : 18
Police Secours : 17
SAMU : 15 *(Le soir de 20h à 24h, les dimanches et jours fériés de 9h à 13h, composer le 15 pour le médecin de garde)*
Enfance Maltraitée : 119
Commissariat : 01 30 94 82 10
Police Municipale : 01 30 98 55 16
Centre Anti-poison : 01 40 05 48 48
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
SOS Vétérinaire : 08 36 68 99 33
CCAS : 01 30 98 55 42
Sous-Préfecture : 01 30 92 74 00
Allô service public : 3939
(la 1ère réponse à vos questions administratives)

Horaires Accueil Enfance :
Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h30-12h / 13h30-15h30
Samedi : 9h-11h30

Horaires de la Bibliothèque Municipale :
Mardi au vendredi : 14h-18h
Samedi : 14h-17h
(vacances scolaires)

Réseau Assistantes Maternelles :
Maison de la Petite Enfance
Tél. 01 30 98 79 17

Permanences CCAS :
1er et 3ème samedi de chaque mois

Permanences Etat-Civil :
Samedi de 9h à 12h

Permanences CAF :
Tous les vendredis
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
7, rue de la Mairie 78711 Mantes-la-Ville

Jours de Marché :
Jeudi et dimanche matin

Retrouvez encore plus d'infos sur www.mairie-manteslaville.fr

Mairie de Mantes-la-Ville

Place de la Mairie - BP 842
78208 Mantes-la-Ville Cedex

Du lundi au jeudi
8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi
8h30-12h / 13h30-16h

Le samedi
9h-12h

Rétrospectives

Les Mantevillois à l'honneur

C'est aux Alliers de Chavannes qu'ont été honorés une quinzaine de Mantevillois. Nouveaux naturalisés français, médaillés de la Jeunesse et des Sports, des Arts et des Lettres et citoyens ont été reçus par Monique Brochot, Maire de Mantes-la-Ville et les représentants du Conseil Municipal en présence de M. Thierry Hegay, sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

Un mur d'escalade dans la cour de Jean Jaurès !

Le 2 décembre dernier, cinq classes du cycle II de l'école Jean Jaurès se sont initiées à l'escalade. Un mur d'escalade mobile de 8 mètres de haut, équipé de quatre voies d'escalade présentant différents niveaux de difficultés a été installé dans la cour de l'école le temps d'une journée. Cette structure a permis aux jeunes de goûter à ce sport dans le cadre pédagogique de la découverte des sports de pleine nature. Montée d'adrénaline garantie pour ceux qui sont arrivés à grimper jusqu'en haut…
Rappelons que les enfants de cette école pratiquent déjà depuis plusieurs années un autre sport de pleine nature, à savoir la pratique du VTT.

Femmes de nos quartiers

Cette année sur le thème de l'Asie, le public était venu nombreux découvrir nos Mantevilloises qui ont travaillé sans relache pour défiler dans leurs oeuvres de coutures, plus raffinées les unes que les autres.

Samedi 18 octobre, l'Orchestre National de Barbes

Spectacle de Noël des enfants des écoles

Les 2 200 enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville ont assisté au spectacle *"Le voyage d'Amélie Frimousse"*, offert par la Caisse des Ecoles à l'occasion de Noël. Présenté par Zoé et Jérôme, ce concert à vocation pédagogique appelé à sensibiliser les jeunes sur les problèmes environnementaux, n'en était pas moins poétique et rock'n'roll. Il a endiablé la salle Jaques Brel.

Toutes les générations se mobilisent pour le Téléthon

2008

Ecoles, associations, maison de retraite, il n'y a pas d'âge pour récolter des fonds en faveur du Téléthon. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont participé au concours de chaîne de trombones remporté par l'école des Brouets s'agissant des maternelles et des Merisiers pour les élémentaires. Le collège de la Vaucouleurs ainsi que de nombreuses associations ont organisé des tournois sportifs, lâchers de ballons, tombolas, opération de maquillage, ventes de pâtisseries ou d'objets divers ou ont présenté des spectacles au profit du Téléthon. Les personnes âgées de la maison de retraite Fontaine Médicis, quant à elles, ont participé à un loto dont les bénéfices sont venus grossir la cagnotte destinée au Téléthon. Toutes ces actions ont permis de récolter près de 7 000 € qui seront reversés à l'AFM.
Bravo et merci à tous pour votre mobilisation et votre générosité.

Les enfants de l'école maternelle des Brouets ont réalisé une guirlande de 18 m de trombones au profit du Téléthon.

L'école élémentaire des Merisiers, fière de ses 40 m de trombones, 40 m de solidarité.

Tout en musique !

Ces dernières semaines ont été chargées en évènements musicaux très variés ... raï, jazz, funk et chants traditionnels, blues ou encore rock, il y en avait pour tous les goûts !

l

Samedi 15 novembre, Désaccord Parfait programmé par l'Usine à Sons à la Maison Pour Tous.

Vendredi 21 novembre, The Yardbirds dans le cadre du Festival "Blues-sur-Seine"

Dimanche 23 novembre, le Concert de la Sainte Cécile par l'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville.

Dans le cadre du 3e Prix littéraire des collégiens mantevillois, ***Rihem Fahem, élève de 3e,*** *nous a transmis le résumé et sa critique du roman d'Eric Sanvoisin "Mathis"*

Mathis est un jeune garçon de treize ans atteint d'un cancer. Il se réveille un jour dans une pièce qu'il ne reconnaît pas. Un homme lui explique alors qu'il est le Gardien des dormeurs et qu'ils sont en l'an 2162. Il lui apprend aussi qu'il a été cryogénisé, c'est-à-dire congelé, afin de vaincre son cancer. Mais après 154 ans de sommeil, le monde a complètement changé, et la Terre est ravagée par la pollution, obligeant les populations à vivre sous terre. Avec l'aide de Frida, son arrière petite nièce, Mathis essayera de s'intégrer parmi les habitants très étranges de cette nouvelle époque. Révolté par leurs conditions de vie, il s'enfuit, et rencontre Aurora qui lui explique les manigances du gouverment.

Ce livre est très intéressant à lire, il nous donne une idée de ce que pourrait être notre futur si on continue à polluer la Terre. Beaucoup d'éléments nous montrent aussi que les humains ont une grande soif de pouvoir comme le Gardien Suprême qui ment à la population pour rester l'unique dirigeant. J'ai adoré le lien qui unissait Mathis et Aurora; ces deux adolescents se sont vite attachés l'un à l'autre, et semblent plus forts ensemble, comme si rien ne poivait les séparer : chacun redonne de l'espoir à son partenaire. La fin de l'histoire était pleine d'actions et de rebondissements, ce qui changeait un peu de la monotonie du livre. Il y a eu un grand suspense dans un des derniers chapitres pour terminer sur un fin simple et heureuse. C'est un livre très rapide à lire, les chapitres sont extrêment courts et bien présentés.

Agenda

JANVIER 2009

Jeudi 1er janvier
Lancement du Concours de Poésie *"En vie de Rire"* dans le cadre de Tous poètes à Mantes-la-Ville. (voir page 5)

Mercredi 7 janvier
L'heure du conte : Vive le roi !, à la bibliothèque municipale de 10h à 11h. Inscriptions : 01 30 98 82 20

Vendredi 9 janvier
Galette des seniors, salle Jacques Brel, 15h30 (Complet)

Dimanche 11 janvier
Loto, organisé par Zodiaque Sport Culture, à la salle Jacques Brel. Ouverture des portes à 12h15

Du jeudi 15 Janvier au samedi 21 février
Recensement de la population (voir page 13)

Du vendredi 16 Janvier au mercredi 4 février
Exposition sur les Châteaux-forts, à la bibliothèque municipale en partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Yvelines. (voir page 5)

Dimanche 18 janvier
Théâtre "La vie devant soi", salle Jacques Brel, 17h
(voir page 4)

Mercredi 20 janvier
Galette du Club de l'Amitié, salle Jacques Brel, 14h30. (9 €)
Inscriptions au club le lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

Mercredi 21 janvier
L'heure du conte : Vive le roi !, à la Maison Pour Tous de 10h à 11h. Inscriptions : 01 30 98 82 20

Samedi 31 janvier
Tremplin Chant 2009 par l'association Et Caetera en partenariat avec la Ville de Mantes-la-Ville, salle Jacques Brel, 20h30 (voir page 4)

FÉVRIER 2009

Mercredi 3 février
L'heure du conte : Carnaval, à la bibliothèque municipale de 10h à 11h. Inscriptions : 01 30 98 82 20

Samedi 7 février
Accueil des Nouveaux Mantevillois, en mairie, 11h45 (voir page 13)

Samedi 7 février
Concert de l'Usine à Sons, à la Maison Pour Tous, 20h30 (voir page 4)

Samedi 7 février
One Man show Stéphane Guillon "En avant la musique !" salle Jacques Brel, 20h45 (voir page 4)

Sensibilisation au théâtre

Pendant les vacances d'hiver, du **23 au 27 février**, le service culturel et la Médiation du Livre proposent aux enfants de 8 à 12 ans une sensibilisation au théâtre. Avec la participation d'un comédien du Théâtre des Oiseaux, cinq séances de deux heures seront assurées au Centre de Vie Sociale l'Arche-en-Ciel. Le vendredi 27 les enfants présenteront à leurs parents le fruit du travail de la semaine. Ils seront également invités à assister à la pièce *Les marrons du feu*, présentée par le Théâtre des Oiseaux à la salle Jacques Brel les 7 et 8 mars 2009.
Le stage d'initiation au théâtre est gratuit. Les inscriptions se font auprès des médiatrices du livre au 01 30 98 78 49 ou 06 60 18 37 66. Le nombre de places est limité.

Dimanche 8 février
Loto, organisé par Zodiaque Sport Culture, à la salle Jacques Brel. Ouverture des portes à 12h15

Mercredi 11 février
"A la recherche de l'oiseau de paradis" par la Compagnie Liliput dans le cadre de "Marionnettes en Seine", salle Jacques Brel, 15h (voir page 5)

MARS 2009

Mercredi 4 mars
L'heure du conte : Le printemps, à la bibliothèque municipale de 10h à 11h. Inscriptions : 01 30 98 82 20

Samedi 7 mars
Les marrons du feu, salle Jacques Brel, 20h45 (voir page 5)

Dimanche 8 mars
Les marrons du feu, salle Jacques Brel, 15h (voir page 5)

A NOTER EN MARS

Samedi 21 mars
Jean-Louis Murat, salle Jacques Brel, 20h45

Tarif plein : 20 €
Tarif réduit : 15 €
Renseignements et réservations au service culturel. Tél. 01 30 98 55 46

Le Ciné Club de Mantes-la-Ville, Tous au Ciné

Un ciné-club à Mantes-la-Ville ? Oui ! Depuis le 06 décembre, l'association *Tous au ciné* et la Maison Pour Tous proposent des séances de cinéma sur grand écran pour 3 € !
Et plus encore : Des rencontres, des débats, des petites dégustations avant et après la projection…
Il s'agit d'aller bien au-delà de la simple consommation d'images pour retrouver ensemble la magie du cinéma dans une ambiance de convivialité et de partage.
Alors venez nombreux et en famille !

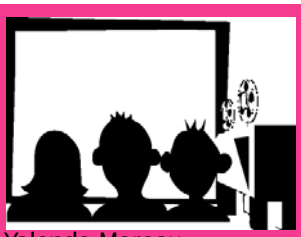

LE PROGRAMME :

Vendredi 9 janvier 2009 à 21h
Good bye Lenin, de Wolfgang Becker
Vendredi 13 février 2009 à 21h
Quand la mer monte, de Gilles Porte et Yolande Moreau
Vendredi 13 mars 2009 à 21h
L'homme sans passé, de Aki Kaurismäki
Vendredi 10 avril 2009 à 21h
Et vogue le navire, de Fédérico Fellini
Renseignements au 01 34 77 38 71 ou 06 60 85 28 88